

L'an deux mil vingt-quatre et le 19 décembre à 20h30 s'est réuni dans la salle de la mairie, le conseil municipal de la commune de Chavannes sous la présidence de M. Jacques POCHON, maire.

**Étaient présents :** M. Jacques Pochon, M. Christian Colombet, Mme Pascale Bonnet, M. Sylvain Reboulet, M. Stéphane Gonthier, M. David Bernard, M. Damien Bogiraud, Mme Malaurie Feydet, Mme Déborah Garcia, M. Lionel Melquiond, M. Loïc Perrier.

**Étaient excusés :** Mme Stéphanie Palué-Charra (pouvoir donné à Mme Feydet), M. Guillaume Tattu (pouvoir donné à M. Gonthier)

**Étaient absents :**

**Secrétaire de séance :** Mme Pascale Bonnet

**Nombre de membres en exercice :** 13

**Nombre de membres présents :** 11

**Nombre de votants :** 13

**Date de convocation :** 14/12/2024

1 point à ajouter à l'ordre du jour : Exercice du droit de préemption. *Accord du Conseil Municipal à l'unanimité (13).*

### **1 - Approbation du compte rendu du conseil municipal du jeudi 21 novembre 2024 :**

*Approbation du compte rendu à l'unanimité (13).*

### **2 – Affaires soumises à délibération :**

#### **Construction halle bois associative photovoltaïque :**

Budget prévisionnel 272.218€ HT. Totaux financements obtenus 234.886€ soit 85,5% dont 76.2% de financements publics (maxi 80%).  
Détail financements obtenus : subvention Départementale 136.109,20€, bonus bois Département Drôme 29.641€, bonus bois Région 26.636€, Etat subvention Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux DETR Fond Vert 15.000€ et soultte Energie Rhône Vallée 25.000€.  
Reste à charge prévisionnel de la commune de Chavannes : 39.832€. L'engagement communal représente 14,6% des dépenses.

Les riverains (5 maisons à proximité) ont été invités à une réunion d'information le 9 novembre.

Energie Rhône Vallée, la structure chargée de la pose des panneaux photovoltaïques, confirme son engagement à nous accompagner pour la mise en place des marchés publics (mise en concurrence, cahier des charges à élaborer). ERV indique que la soultte ne devrait pas varier. Une marge est prévue pour amortir une baisse relative de prix du rachat d'électricité et la construction d'un éventuel transformateur électrique.

Le 7 novembre, une rencontre a eu lieu avec ENEDIS, pour analyser la problématique du raccordement. ENEDIS a besoin de la demande de raccordement pour statuer. Le SDED a été contacté pour recueillir son point de vue, il tient des propos rassurants, mais il reste une incertitude.

*Le conseil municipal décide de lancer le projet, sous réserve de la faisabilité du raccordement, à l'unanimité (13).*

Dans les dépenses prévisionnelles, il n'est pas prévu, à ce stade, un éclairage de la halle. Un devis complémentaire va être demandé pour une installation provisoire avant le réaménagement envisagé du site, à moyen terme.

*Accord pour la demande de Permis de Construire, maître d'œuvre Mme Murat, montant 3.000€, à l'unanimité (13).*

*Accord pour solliciter le géomètre DMN pour établir un plan masse borné du terrain, montant 820€, à l'unanimité (13).*

### **3 – Affaires soumises à décision :**

#### **Exercice du droit de préemption :**

Dans le cadre d'une vente, la commune est amenée à se prononcer sur l'exercice du droit de préemption concernant un terrain bâti situé 57 rue du 15 juin 1944, parcelles A795, A798 et A800. Ces terrains sont situés en zone U.

*À l'unanimité (13), le conseil municipal décide de renoncer à exercer son droit de préemption.*

### **4 – Affaires non soumises à délibération, Informations**

#### **Conseil d'agglomération du 27 novembre 2024 :** Ordre du jour.

FINANCES – PATRIMOINE – MOYENS GENERAUX : Fonds concours commune Colombier-le-Vieux rénovation Maison Jourdan, Décisions modificatives ; EAU ASSAINISSEMENT : Tarifs Eau Assainissement 2025 ; DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Conventions partenaires économiques ADIE REDA, Foncier, Avenant convention opérationnelle Margès ZAE Eygoutières ; CULTURE : Education Artistique et Culturelle Projet 2024 - 2025, subventions partenaires culturels, Projet Culture et santé Teppe, Avenant n° 1 convention d'objectifs et moyens MJC du Pays de l'Herbasse ; ENFANCE JEUNESSE : Convention mise à disposition Espace 45 commune Pont de l'Isère, ARCHE Agglo et MJC des deux Rives ; GESTION DES DECHETS : Déchetterie St-Donat sur l'Herbasse Acquisition parcelle ; DEVELOPPEMENT LOCAL : Demande subvention Fonds vert application covoiturage territorialisée ; RIVIERES GEMAPI ; Gouvernance Projet Territoire Gestion de l'Eau Drôme des Collines (PTGE), Représentants ARCHE Agglo, Acquisition parcelle Serves-sur-Rhône ; INFORMATIONS : Etude gisement foncier, Rapport activité Syndicat Intercommunal Aménagement Bassin Herbasse, Rapport activité 2023 Syndicat Mixte Bassin Versant Doux, Etat d'avancement projet ITDT.

#### **Conseil d'agglomération du 18 décembre 2024 :** Ordre du jour.

FINANCES PATRIMOINE MOYENS GENERAUX : Actualisation Autorisations Programme et Crédits Paiement (AP/CP), Budget principal Décision modificative n°4, Fixation règles et durées d'amortissement biens nomenclature M4, budget LINAË, Ouverture crédits d'investissement 2025, Reversement du budget Camping de Champos au budget principal, Subventions budget principal aux budgets annexes, Provisions règlementaires, Fusion budget SPANC dans budget assainissement ; RESSOURCES HUMAINES : Modification tableau effectifs, Nouvelles dispositions participation prévoyance ; EAU ASSAINISSEMENT : Convention financière Valence Romans Agglo répartition coûts d'exploitation station d'épuration St-Christophe et le Laris et réseau de transfert et de collecte des eaux usées, Fixation montant des contre-valeurs « Performance des réseaux d'eau potable » et « Performance des systèmes d'assainissement » issues de la réforme des redevances Agence de l'eau, GEPU Travaux secteur Jules Nadi Tain l'Hermitage, Convention délégation maîtrise d'ouvrage et de répartition des charges

communes Ville de Tain l'Hermitage, Marché de travaux secteur Jules Nadi à Tain l'Hermitage ; GESTION DES DECHETS : Marché travaux déchèterie St-Donat sur l'Herbasse, Adhésion groupement commande SYTRAD pour collecte et traitement des déchets dangereux dans les déchèteries ; HABITAT : Convention OPAH-RU 2025-2029, Convention PACTE 2025-2029, Convention ADIL 2025 conseil aux particuliers, Prolongation règlement d'aides rénovation habitat privé, Prolongation convention mise en œuvre du permis de louer Tournon-sur-Rhône, Logement social Subvention Habitat Dauphinois Marsaz ; ENVIRONNEMENT : plan Alimentaire Inter Territorial Niveau 2 Approbation candidatures aux appels à projet, Plan Alimentaire Inter Territorial Niveau 2 Renouvellement convention partenariat avec CC Rhône Crussol, Plan Alimentaire Inter Territorial Niveau 2 Ajout d'une action : « Accompagner les communes à l'atteinte des objectifs EGALIM dont financement d'une plateforme de commandes de produits locaux à destination de la restauration collective publique, Plan Alimentaire Inter Territorial Niveau 2 Convention avec l'ADDEAR 07 pour sensibiliser à la création d'espaces test sur le territoire et à la transmission, Plan Alimentaire Inter Territorial Niveau 2 Convention Association Pour Une Hydrologie Régénérative et la CC Rhône Crussol ; TOURISME : Maintien et entretien piste cyclable dite « Boucle de Chabalet » à Tain l'Hermitage, Convention mise en superposition de gestion domaine public de l'Etat ; DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Dérogations interdiction ouverture dominicale commerces de détail St-Donat-sur-l'Herbasse, St-Jean-de-Muzols, Tain l'Hermitage, Tournon-sur-Rhône.

**Rénovation de la traverse de village :** Restent des finitions. Place de l'ancienne mairie : plots, barrières, infiltration dans bassin, petite maçonnerie... Route de Tain : signalétique verticale, enfouissement réseau Télécom, enherbement et implantation arbustes notamment chicanes et entrée agglomération... Place du café : panneau patrimoine. Haut de la rue de l'ancienne mairie : enduit en bas de mur à reprendre, panneau 26T. Bas de la rue de l'ancienne mairie : enduit en bas de mur à reprendre, reprise du trottoir à l'angle des 2 rues... Route de Clérieux : 10 derniers mètres d'enrobé, ligne blanche contre mur sud. Rue du 19 mars 1962 : déplacement bloc boîte aux lettres, projet de double chicane mis en suspens en attente du bilan financier du maître d'œuvre.

#### **EPORA réflexion aménagement centre bourg :**

Suite à la remise de l'étude pré opérationnelle en octobre, la commune a rencontré le bureau d'études BEAUR pour étudier la pertinence d'une modification du PLU ainsi que l'opérateur immobilier Valence Romans Habitat pour présentation des réflexions communales. Les propriétaires concernés par l'emprise de l'aménagement viennent d'être contactés pour la présentation de l'étude.

**Urbanisme :** Commission le 16 décembre, prochaine commission le 21 janvier.

Demande : Déclaration Préalable de Mme Audrey Melquiond pour la transformation d'une maison (modification cloisons, agrandissement baies, augmentation de la surface habitable), chemin du bel air. DP de M. Fabien Gonzales et de Mme Véronique Comte pour la construction d'un garage et d'une piscine, chemin de Bousselin, transformé en Permis de Construire du fait de la dimension des ajouts. DP de Mme Laurence Guichard pour la réalisation de 2 portails et d'un mur de clôture, chemin des Sables. DP de M. Stéphane Gonthier pour la construction d'un abri voiture, chemin des Maréchauds.

Accord : Déclaration Préalable de Mme Audrey Melquiond pour la transformation d'une maison (modification cloisons, agrandissement baies, augmentation de la surface habitable), chemin du bel air. DP de Mme Laurence Guichard pour la réalisation de 2 portails et d'un mur de clôture, chemin des Sables. DP de M. Stéphane Gonthier pour la construction d'un abri voiture, chemin des Maréchauds.

**Recensement de la population communale :** Du jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2025. 2 Agents recenseurs, Mmes Amal Anghour et Aurélie Flore, agents communaux, avec partage de la commune en 2 districts, délimités par la route de Saint Donat, la Grande rue et la route de Tain.

**Mise à jour recensement de la voirie communale :** Enquête publique du lundi 13 au mardi 28 janvier 2025. Permanence du commissaire enquêteur, Mme Germain, le samedi 25 janvier de 10h à 12h. Objet de l'enquête : recueillir les observations des habitants sur le classement des voies communales.

#### **Divers :**

Population communale retenue en 2025 : 781 habitants.

Vœux Commune le samedi 4 janvier 2025 à 18h à la salle des fêtes.

Présentation des activités de France Services et de la MJC aux aînés, le mardi 7 janvier de 14h à 15h à la salle des fêtes.

Permanence de la MJC du Pays de l'Herbasse le samedi 11 janvier de 9h à 12h, à la mairie : conseils et soutien numérique (aide aux démarches en ligne, conseils, astuces), de l'information jeunesse (orientation, formation, emploi, accompagnement de projet...), un espace d'écoute, de partage et de liens.

Broyage végétaux : suite à la journée du 23 novembre, il reste du broyat à disposition des habitants pour paillage arbres et arbustes.

Conseil municipal de janvier, le 23 janvier 2025.